

**DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,
MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)
POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 203, BOULEVARD INDUSTRIEL
(LOT 2 809 119 AU CADASTRE DU QUÉBEC)**

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution N° 2023-747 concernant la propriété située au 203 du boulevard Industriel, en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 25 septembre 2023, a adopté le premier projet de résolution N° 2023-747 concernant la propriété située au 203 du boulevard Industriel, en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
2. Que l'objet du projet de résolution consiste à accorder, dans la zone « 6004 », l'autorisation d'exercer un usage de bureau d'architectes pour l'immeuble situé au 203 du boulevard Industriel (lot 2 809 119 au cadastre du Québec) sous certaines conditions.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **lundi 30 octobre 2023, à compter de 19 h 50**, à la salle du conseil, située au 5^e niveau de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda. Au cours de cette assemblée publique, la directrice de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et le conseil municipal entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de résolution peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 27^e jour de septembre 2023
et publié le 4 octobre 2023



Angèle Tousignant, greffière